



Auch, le 19 janvier 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'avenir de l'eau en débat : Réunions publiques « Eau et climat »

L'eau est un bien précieux ! Eau potable, biodiversité, agriculture, industrie, énergie, tourisme, risques naturels... le réchauffement climatique bouleverse les équilibres de notre territoire. La Commission Locale de l'Eau, « Parlement de l'eau » à l'échelle du territoire Neste et rivières de Gascogne, élabore le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

Dans ce cadre, elle donne rendez-vous aux citoyens lors de **deux réunions publiques Eau et climat, à Auch dans le Gers et à Arreau dans les Hautes Pyrénées**). Ces réunions sont gratuites, ouvertes à toutes et tous et se dérouleront en présence d'experts scientifiques.

Venez poser vos questions et débattre avec des climatologues et des hydrologues de renommée sur les tendances actuelles et futures liées à la ressource en eau sur le territoire, Neste et rivières de Gascogne.

Pensez au covoiturage ! Tous les détails sur le site internet sage-nrg.gers.fr.

Le rendez-vous d'Auch - Gers

Mardi 23 janvier 2024 de 18h à 20h30

Lieu : salle des Cordeliers, 3 rue Camille Desmoulin, 32000 Auch.

En présence de :

- Francis Morisset, météorologue et climatologue de Météo France
- Eric Sauquet, directeur de recherche de l'hydrologie à l'INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement)
- Bruno Coupry et Laurent Labbouz, experts hydrologie et perspectives climatiques du bureau d'études Eaucéa.

Eléments de contexte :

Assurer une eau potable pour tous, préserver les milieux aquatiques et leur biodiversité, assainir sans dégrader les milieux, agir pour l'agriculture de demain, prévenir les risques naturels... Autant de défis à relever à l'aune d'un changement climatique qui a bouleversé la donne.

Pour faire face à ces enjeux d'avenir, il est nécessaire de réaffirmer la solidarité du territoire Neste et rivières de Gascogne, pour une gestion concertée, équilibrée et durable de la ressource en eau, garantie pour tous, en quantité comme en qualité.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) doit répondre à ces multiples enjeux. En concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, il est élaboré par **la Commission Locale de l'Eau (CLE)**, présidée par le Vice-Président du Département du Gers, Bernard Gendre. Cette commission est portée par le Département du Gers en lien avec les cinq autres départements du territoire Neste et Rivières de Gascogne : les Hautes-Pyrénées, la Haute-Garonne, le Lot-et-Garonne, le Tarn-et-Garonne et les Landes.

En décembre 2022, la CLE a validé la première étape d'état des lieux et de diagnostic. De mars à juin 2023, elle a fait le choix d'engager une importante concertation citoyenne sous l'égide de la Commission Nationale du Débat public. Plus de 1700 personnes y ont participé lors de 24 événements sur tout le territoire. Un travail de prospective a ensuite été mis en place afin de déterminer les tendances climatiques et hydrologiques à venir sur notre territoire.

Rappel des chiffres clefs :

Le périmètre du SAGE Neste et rivières de Gascogne représente un territoire de 7 900 km² et couvre 2 régions (Occitanie et Nouvelle aquitaine), 6 départements (Gers, Hautes Pyrénées, Lot et Garonne, Haute Garonne, Tarn et Garonne, Landes) et 660 communes.

Il concerne un bassin de 275 000 habitants.

13 200 kilomètres de cours d'eau s'y écoulent de façon permanente ou temporaire.

11 500 cours d'eau ont un fonctionnement hydrologique naturel.

1 700 km sont réalimentés par divers aménagements.

Le Canal de la Neste mesure 29 km de long, il alimente 12 rivières intégrées dans le périmètre du SAGE.

Le saviez-vous ? :

150 litres d'eau sont nécessaires pour produire une baguette de pain (soit l'équivalent de la consommation d'une personne par jour).

11 000 litres d'eau sont nécessaires pour produire un jean (soit l'équivalent de la consommation d'un foyer de 4 personnes pendant 1 mois).

90 000 litres d'eau sont nécessaires pour produire un smartphone (soit l'équivalent de l'arrosage d'un jardin de 450 m² pendant 10 ans).

* Chiffres intégrant tout le cycle de production